

Mairie TréfleZ : Tél. 02.98.61.45.72
courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr
SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE
www.mairie-treflez.fr

KELETER TRELEZ
NOUVELLES DE TREFLEZ
2 juillet 2020
N° 1928

HORAIRE

MAIRIE : ouverte tous les matins de **9 h à 12 h du lundi au samedi.**

AGENCE POSTALE : ouverte tous les matins de **9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.**

ATTENTION : **seulement 2 personnes en même temps dans le hall de la Mairie. Merci de respecter les nouvelles dispositions**

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du jour du conseil municipal du 3 juillet 2020 à 18h30

- > Election du nouveau Maire,
- > Fixation du nombre de poste d'Adjoints au Maire,
- > Election des Adjoints au Maire,
- > Lecture de la Charte de l'élu local
- > Remise aux conseillers de la Charte de l'élu local et des dispositions du code général des collectivités territoriales régissant les élus locaux.

En raison du COVID - 19, 10 personnes en plus du conseil seront acceptées lors de ce conseil. Les gestes barrières devront être respectés (port du masque, distance entre chaque personne, du gel hydroalcoolique sera à disposition)

ELECTIONS MUNICIPALES

EXTRAIT DU DISCOURS DE PARTAGEONS L'AVENIR A TREFLEZ

« Le début d'une histoire ...

La vie est faite de rencontres et ce sont celles-ci qui nous font.

Au début de cette histoire, il y a la découverte : quelques personnes se retrouvent autour d'une table pour parler de TréfleZ et la magie opère. Merci Jean Elegoët d'avoir permis cette rencontre entre individus différents et multiples.

Mais cela ne suffit pas !

Nous rencontrons l'échec, confinés avant l'heure, nous avons oublié ce qui pourtant nous était arrivé : la rencontre.

Il a fallu prendre son bâton, arpenter les routes et chemins de TréfleZ, guidée par mon papa sur l'épaule, pour aller à la rencontre des Tréfléziennes et Tréfléziens. L'accueil fut toujours bon, j'ai passionnément aimé ces échanges : debout, assis, café, rosé, jus de fruit...

Merci à vous tous d'avoir ouvert vos portes... mais il ne faut pas les refermer : la rencontre qui a eu lieu n'est pas une fin en soi.

Cette rencontre doit se poursuivre, s'approfondir et notamment s'ouvrir à tous les membres élus du conseil municipal. Chacun y aura sa place et sa voix sera entendue. Nous travaillerons ensemble pour le bien-être de tous et les intérêts que nous avons en commun à TréfleZ.

Fiers de notre passé, forts et riches de nos différences, bâtissons ensemble notre futur à TréfleZ.

Merci à tous. Anne Bescond. »

EXTRAIT DU DISCOURS DE TNH (TréfleZ un Nouvel Horizon)

« Tréfléziennes, tréfléziens,

Ce 28 juin 2020, les urnes des élections municipales de notre village ont rendu leur verdict, et nous en prenons acte, non pas dans un esprit polémique, mais dans une volonté de maintien d'un dialogue constructif avec tous.

Nous adressons, tout d'abord, nos félicitations à la nouvelle équipe municipale et lui souhaitons le succès.

Je tiens personnellement à remercier les membres de notre équipe pour leur implication et leur courage. Ils ont choisi de faire vivre la démocratie en sortant de l'anonymat. Nous avons formé une équipe motivée, sérieuse, dynamique et enthousiaste autour de l'idée qu'il était possible de faire autrement.

La majorité des votants n'a pas adhéré à notre projet. Nous le regrettons évidemment, mais votre vote est souverain.

Nous souhaitons remercier chaleureusement le grand nombre de votants qui ont cru en nous, en notre projet et qui nous ont permis d'avoir six conseillers municipaux. Nous formulons le vœu que leur vote ne sera pas oublié, et que leurs voix seront écoutées. Nous essaierons de contribuer efficacement, dans l'intérêt de toutes les tréfléziennes et de tous les tréfléziens, à la vie du village chaque fois qu'on nous en laissera l'opportunité et ce, dans l'objectivité et la vigilance pour promouvoir les thèmes auxquels nous croyons.

Il n'y a que tous ensemble, en harmonie, que nous pourrons affronter les défis à venir, et nous les savons nombreux.

Bruno Patinec et toute l'équipe de TréfleZ un Nouvel Horizon. »

ELAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES

DEGAGEMENT DES LIGNES TELEPHONIQUES POUR L'ARRIVEE DE LA FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre du projet de déploiement de la Fibre Optique, réalisé par le Syndicat Mixte Mégalis Bretagne sur l'ensemble de la région, il est identifié que des plantations de végétaux, se trouvant dans l'emprise de certaines propriétés privées, empiètent sur la voie publique.

Il est donc rappelé que l'élagage des végétaux jouxtant les lignes téléphoniques sont à la charge du propriétaire, du fermier ou leurs représentants que la propriété soit riveraine ou non du domaine public.

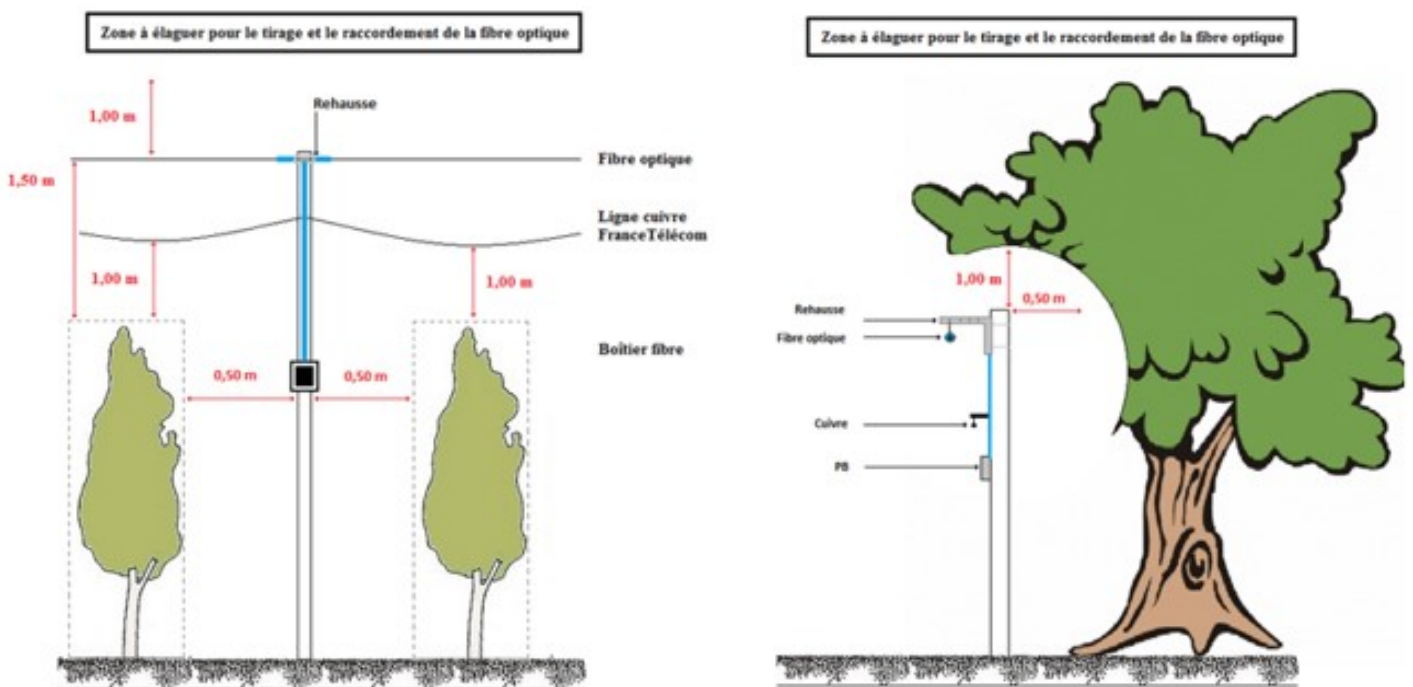
Il est urgent de réaliser ces opérations faute de quoi, les travaux ne pourront pas être réalisés par MEGALIS Bretagne !

Il est rappelé également que les dispositions de l'article L2112-2-2 du code général des collectivités territoriales autorisent en effet le Maire à faire procéder « à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies », étant précisé que « les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents ».

Par ailleurs, l'article L65 du code des postes et des communications électroniques punit d'une amende de 1 500 euros toute dégradation du réseau téléphonique, que celle-ci soit volontaire ou non, et qui pourrait par exemple trouver sa cause dans l'absence d'élagage des arbres proches des lignes téléphoniques.

Les services de la Mairie restent bien sûr à votre disposition pour toute information complémentaire relative aux conditions de réalisation de ces opérations.

Schéma expliquant comment réaliser l'élagage de vos arbres et arbustes.



INFORMATIONS ASSOCIATIVES ET SPORTIVES

COMITÉ DES FÊTES

Après près de 10 ans de sommeil, un petit groupe de personnes désire relancer l'association du comité des fêtes avec pour objectif d'apporter de la convivialité et de l'animation dans notre commune.

Dès que toutes les conditions sanitaires le permettront une réunion sera organisée.

Contact et renseignements :

Benoît Quélenec : 06.76.96.85.68

Sébastien Bervas : 06.79.82.48.50

E.S.T.

Samedi 11 juillet

L'assemblée générale du club aura lieu au Club House à **17h**.

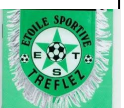
Elle sera suivie d'un apéro/barbecue suite à la montée des verts.

Joueurs, dirigeants, supporters, sponsors sont cordialement invités.

Inscriptions pour le 8 juillet

Franck A. : 06.35.22.95.67

Franck P. : 07.80.05.47.13



FOOT :

Le club de foot de Tréflé souhaite créer une équipe de jeunes footballeurs et footballeuses. Enfants nés (es) entre 2014 et 2015.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter :

BEGAT Jehan : 06.32.79.94.25

KOUTZINE Nicolas : 06.62.13.95.51

Ou par mail : maellossec@gmail.com

PETITES ANNONCES

EMPLOI

Nous recherchons une personne pour faire du ménage et du repassage du 3 au 28 août, 5 heures / semaine en deux sessions, soit 20h pour le mois. Dans le bourg de Tréflé. Contacter Sophie au 07.86.78.76.58

Simplification du geste de tri

A compter du 1er juillet 2020, les habitudes de tri vont changer pour les habitants de Haut-Léon Communauté et plus largement pour l'ensemble des habitants du Nord-Finistère.

Trier les déchets devient plus simple !

Désormais, **tous les emballages et papiers se trient** et peuvent être jetés dans la poubelle jaune (pour les communes concernées par la collecte alternée) ou dans la borne de tri jaune. En plus des produits recyclables habituels (les papiers, cartons, bouteilles et flacons plastiques, boîtes et canettes en métal), **tous les emballages en plastique et polystyrène sont désormais à trier** : les pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, tubes de dentifrice, ou encore boîtes de poudre chocolatée...

MÉMO TRI **NOUVEAU !**

TOUS les emballages et papiers se trient et vont dans la poubelle jaune

EN VRAC, BIEN VIDÉS, NON EMBOTTÉS !

PAPERS, MAGAZINES ... EMBALLAGES EN CARTON EMBALLAGES EN MÉTAL

NOUVEAU +

PETITS ALUMINIUMS

EMBALLAGES EN PLASTIQUE : BOUTEILLES ET FLACONS

NOUVEAU +

SACS ET SACHETS FILMS

POTS ET BOÎTES

BARQUETTES

BIEN SÉPARER L'OPERCULE OU LE FILM DE L'EMBALLAGE

Service Déchets
N° Vert 0 800 220 574

Haut-Léon Communauté

CITEO

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI CERTAINS DÉCHETS NE DOIVENT PAS ÊTRE DÉPOSÉS DANS LA POUBELLE JAUNE

LES ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC FERMÉ

PRODUITS D'HYGIÈNE

PAPERS NON RECYCLABLES

MÉGOTS, LITIÈRES, CENDRES, POUSSIÈRES

sac de 50 litres maximum pour les dépôts en borne

EMBALLAGES EN BOIS

RESTES ALIMENTAIRES (ou dans le composteur)

VAISSELLE

LE VERRE EN VRAC

BOUTEILLES EN VERRE sans le bouchon

POTS ET BOCAUX EN VERRE sans le couvercle

À LA DÉCHETTERIE

TEXTILES CHAUSSURES

PILES

PRODUITS DANGEREUX

LAMPES BASSE CONSOMMATION

GROS OBJETS BOIS ET CARTONS

PLUS D'INFORMATIONS SUR www.hautleioncommunaute.bzh

Haut-Léon Communauté

UN DOUTE? UNE QUESTION? Service Déchets N° Vert 0 800 220 574

Crédit photos : Haut-Léon Communauté / Citeo / Wikimedia / Adobe Stock / Steve Balis / iStockphoto

Un centre de tri TRIGLAZ nouvelle génération

Cette simplification du tri des déchets est rendue possible par la modernisation du centre de tri TRIGLAZ situé à Plouédern. 6,8 millions d'euros ont été investis dans cet équipement pour répondre à ce nouvel enjeu :

- trier tous les types d'emballages plastiques,
- trier jusqu'aux petits déchets aluminiums.

Pour éviter de perturber le travail des trieurs et de participer à la réussite de ce projet, il est important de rappeler qu'il est strictement interdit de mettre des emballages en verre et des ordures ménagères dans les poubelles ou conteneurs de tri jaunes.

Aussi, les couches, les cotons démaquillants, les lingettes et autres produits hygiéniques ainsi que les emballages en bois, les sacs aspirateurs ou encore la litière organique sont à mettre dans les sacs à ordures ménagères. Les textiles, jouets en plastique et caisses « marée » en polystyrène doivent quant à eux être apportés en déchetterie.

Pour toute question sur le tri, vous pouvez :

- Contacter le service déchets au **0.800.220.574** (appel gratuit)
- Consulter notre site internet www.hautleioncommunaute.bzh et télécharger le mémo-tri

MEMENTO

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES (soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven : 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

ALDS - Aide et Soins à Domicile Parc d'Activité de Kerhall - 29233 CLEDER Tél : 02-98-69-49-60
Mail : contact@alds.una29.fr www.alds.bzh

Gendarmerie

Brigade de Plouescat : ouverte lundi, mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. 02.98.69.60.07

Brigade de Plouzévédé : mercredi et vendredi de 14h à 18h

Brigade de St Pol de Léon : ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et 15h à 18h

Conciliateur de justice : M. Grondin, 6, allée du Poan Ben, CS 37908, 29679 MORLAIX CEDEX
Tel 07 85 72 22 23, grondinconciliateurdejustice@gmail.com, permanence à la Mairie de Plouescat, le 3ème jeudi du mois, de 8 h 30 à 12 h.

PRESSE LOCALE

Correspondant Ouest France Laurent Guignet
02.98.61.80.06/06.76.81.92.22 laurant2969@msn.com

Correspondant Télégramme Marie CORFA 06 64 26 77 46 mcorfa.letelegramme@gmail.com

DECHETTERIE

À partir du 26 mai 2020

> **Kergoal** (Cléder) Tel : 02 98 19 54 67.

Du mardi au samedi de **8h45 à 12h et 13h30 à 18h. lundi de 13h30 à 18h**

> **Ruléa** (Lanhouarneau) Tel 02 98 61 32 57.

le mercredi et samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h

N° service Déchets : 0 800 220 574

INFOS COMMERCANTS

> **Bar Ar Menez**, 02.98.61.42.83

Changement temporaire des horaires d'ouverture

Mardi, mercredi et jeudi : 10h - 13h et 17h - 20h

Vendredi : 10h - 13h et 17h - 22h

Samedi, dimanche 10h - 14h et 17h - 22h

> **La Supérette** 02.98.61.70.51

Retour aux horaires habituels à partir de 7 juillet

Du mardi au samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h15.

> **DU LOCAL DANS LE BOCAL**

06 35 96 62 70 - 02 98 61

80 33 Dulocaldanslebo-cal29@gmail.com



> **La ferme "Plein le Boutoc"** de Tréfléz
07 70 01 94 53

Camille et Raphaël proposent leurs légumes produits en agriculture biologique sur la place du bourg, **de 17h30 à 19h30**, le mardi.

Merci à chacun de respecter les distances entre les personnes.

> **LE SALON 02 98 79 71 68**

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30 - 18h

Vendredi : 9h-18h30

Samedi : 8h30-17h

Le Salon sera exceptionnellement fermé le vendredi 10 juillet

> **DEP'ANN COUTURE** 9 rue de Mesmeillan

Commandes **UNIQUEMENT** sur RDV.

Du mardi au vendredi de 10h-12h et 14h-18h.

06 47 87 71 30 ou 02 98 78 21 84

> **BIBLIOTHEQUE 02.98.61.68.90**

Changement de jours et d'horaires d'ouverture

Samedi : 11h à 12h et 13h30 à 15h
Dimanche : 10h30 à 12h.

INFORMATION PAROISSIALE

* Samedi 4 juillet à 18h, messe à Tréfléz. Ce sera la messe du Pardon de Sainte Ediltrude. Nous respecterons les mesures sanitaires : masques, gel hydro-alcoolique à l'entrée, distance entre les personnes... Nous ne pourrons pas vénérer les reliques comme habituellement, ni toucher la statue de la Sainte. Il n'y aura pas de procession autour de l'église.

Entrée dans l'église par une seule porte, sous le porche. N'arrivez pas en retard, les places seront comptées. L'assistance sera limitée à environ 120 personnes.

ANNONCES EXTERIEURES

PLOUNEVEZ LOCHRIST

Les consultations du Dr Guillou sont maintenant uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Le cabinet sera fermé les 27 et 28 juillet.

Le Dr Guillou cessera son activité le 1er janvier 2021

LESNEVEN La Parenthèse

L'Accueil de jour ouvert du lundi au vendredi est destinée aux personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités.

Les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02.98.21.29.00

PLOUESCAT - DON DU SANG

La 1ère collecte de sang de l'été aura lieu le vendredi 17 juillet de 8h30 à 13h00, à la Médiathèque l'Atelier de Plouescat.

Des mesures ont été mises en place pour protéger les donneurs et le personnel de l'EFS. Les règles de distanciation sociale seront mises en place comme lors de la collecte du 24 avril.

Pour pouvoir donner vous devez vous inscrire sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> (la collecte de Plouescat apparaîtra sur le site environ 2 semaines avant le 17 juillet).

Pour donner son sang, il faut (entre autres) être âgé de 18 à 70 ans, ne pas avoir eu d'infection ou fièvre de plus de 38°C datant de moins de 2 semaines et montrer sa carte d'identité pour un premier don.

Contact : tél. 02 98 61 49 86 ou 06 67 55 42 45 ou 06 99 69 60 75 ; courriel, adsb.plouescat@gmail.com

KELEIER

Dépôt des annonces **avant le mercredi midi** par mail à keleier.mairietreflez@outlook.fr
Le keleier est à votre disposition, en Mairie, au bar Ar Menez, au Malibu, à la Supérette et sous le porche de l'église.